



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

<b>Demandeur</b> (société hélicoptère)	SAF HELICOPTERES		
<b>Aéronef</b> (type couleur immatriculation)	AS350B3	Rouge et blanc F-GLHN	PILOTE Gilles SARRET
<b>Bénéficiaire</b> (nom + téléphone)	Freddy Meignan 04.76.80.51.67		

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux - équipements	Transport Passagers	
14 avr. 2017	Villard d'arene	Bérarde		2		1 rotation pour le refuge ADELE PLANCHARD (avec 1 charge à l'aller et 1 charge au retour).
14 avr. 2017	Bérarde	Bérarde		2	2	2 rotations de matériels et approvisionnement (dont 1 poêle a bois) pour le refuge du promontoire et 1 rotation de personnel le matin avec 1 retour en fin d'après-midi.
14 avr. 2017	Bérarde	Bérarde		1		1 rotation pour le refuge du Chatelleret matériels et approvisionnement

## PRECONISATIONS DU PARC NATIONAL DES ECRINS

Autorisation

N° 147/2017

à Gap, le 13/04/2017

Le Directeur,

  
Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE

**Rappel de la règle** : 1 rotation personnel acceptable pour 4 rotations matériel

**Pour le refuge du Promontoire** : suite à votre appel téléphonique ce matin, je vous informe qu'exceptionnellement, nous accordons les rotations « passagers » mais UNIQUEMENT pour les ouvriers de l'entreprise.

**COPIE au secteur OISANS/VALBONNAIS**